

Editorial

Pièces de théâtre inédites !

La prise en otage de l'opinion publique par des phénomènes bénins et dérives démocratiques en lieu et en place d'une synergie en vue de relever les défis du développement de la RDC. Voilà à quoi on est réduits ! Me Constant Mutamba nous a inspirés... Exacerbation des antivaleurs, prise en otage de l'opinion publique par des phénomènes bénins et dérives démocratiques etc.

Depuis un bon moment, l'actualité politique congolaise est dominée par des faits divers personnalisés qui font le lit de nombre de nos compatriotes, à travers essentiellement les réseaux sociaux, les médias traditionnels sont pris de court. Les débats de société se résument désormais aux épopées judiciaires, sextapes, phénomènes regrettables qui étalent publiquement des antivaleurs (potins, manquements et insuffisances comportementaux jusqu'à une certaine dépravation des mœurs accentuée par des insultes et dénigrements). Les réseaux sociaux qui servent de canaux de diffusion à toutes les formes d'attaques personnelles, d'atteinte à la moralité publique ou à l'honneur des tiers, se sont transformés en tribunaux destructeurs de mœurs et en moyens privilégiés de promotion de toutes sortes d'antivaleurs.

Il n'est pas rare de constater que la plupart de nos compatriotes passent des journées entières à discuter individus, à pinailler, à remuer des sujets déjà suffisamment pris en charge par des instances habilitées, cas de la justice, des institutions de la République ou encore des services publics plutôt que de développer des projets novateurs, à impact socio-économique réel.

Les Congolais sont occupés par des vécus et le superficiel au lieu de développer leurs différents domaines professionnels de compétence.

Tous les débats sont réduits aux individualités et aux phénomènes à faible potentiel développemental de la société. Il est tout autant inhabituel d'intercepter en cette période de confinement et d'état d'urgence sanitaire, des compatriotes taillant bavette autour des sujets moteurs du développement du pays. Tous les débats étant réduits aux mœurs reprochables des personnalités les plus en vue ou à des individus dont la capacité mentale s'atrophie dans une galère de discussions infertiles.

Chaque jour qui passe nous présente sa panoplie de théâtre inédite, avec les mêmes acteurs qui entonnent les mêmes chansons : politique, judiciaire, scandales, détournements, attaques verbales ou encore des injures qui portent atteinte à la moralité publique, à la pudeur ou à la réputation de nos élites, toutes tendances confondues. Même des intellectuels supposés représenter un certain espoir pour la construction de notre État se complaisent à intégrer des groupes sociaux sans aucune finalité sociale. L'impression qui s'en dégage : on est tombés sur tête !

Bona MASANU

E-Journal KINSHASA

Hebdomadaire d'informations générales, des programmes TV, Radio et Publicité

6^{ème} année - Série B - n°0036 du mercredi 20 mai 2020

Fondateur : EALE IKABE - Directeur de la publication : BONA MASANU

Tel. et whatsapp: +243840748000 - e-mail: ealeikabe@yahoo.fr - Facebook: EJournal Kinshasa - youtube : teletempslibre@gmail.com (disponible fin janvier 2020) - www.e-journal.info



Assemblée nationale

La tête du VP Kabund mise à prix ? (Page 2)

La RTNC, chaîne publique ou commerciale ? (Page 13)

Internet

(Page 9)

Le nom de domaine .cd inaccessible chez les hébergeurs

Ces grands commerçants Lubas (Page 12)

Monique Mbeka, cinéaste, journaliste, écrivaine (Page 19)

Lobilo Boba, président des anciens Léopards aile Europe (Page 20)

Fikin : 50 ans après ? (Page 7)

Voyage

Où va l'argent de Go pass ? (Page 6)

D'hier à aujourd'hui

Kinshasa racontée par Zola Sheke (Page 17)

17 mai 1997, la chute de Mobutu, 23 ans après (P.14)



Avec M-PESA votre argent est en sécurité et toujours disponible pour vos paiements.



Assemblée nationale/Pétition pour la destitution du premier vice-président La virulence des militants UDPS et pro-Kabund, constitue-t-elle un danger pour la démocratie ?

Contre toute attente malgré les coups UDPS leur infligés, les députés UNC n'ont pas apposé leurs signatures au bas de la pétition visant la déchéance du 1er vice-président de l'Assemblée nationale dont le nombre est de "57 FCC, 1 CACH et 4 de l'opposition". La base arrière de l'UDPS fait l'objet des critiques acerbes dans la sphère politique au regard de sa manie à vouloir tout régler par la violence. En effet, une grosse écurie des motards UDPS veut s'ériger en bouclier contre une initiative parlementaire visant la déchéance de Jean-Marc Kabund à la vice-présidence de l'Assemblée nationale. Les militants de ce parti menacent la démocratie à telle enseigne que les



politiques s'en émeuvent. Les jeunes de l'UDPS ont même prédit l'hécatombe si leur président était destitué. L'initiateur de la pétition le MLC Jean-Jacques Mwamba a même été victime d'actes d'intimidation à sa résidence. On lui en veut de vouloir démettre Kabund : "Agression il y a 10 minutes

à mon domicile par des jeunes wewa envoyés par l'honorable Kabund. Cher Kabund, vous n'avez pas le monopole de l'intimidation, derrière mon personnage se cache un monstre que vous ne soupçonnez pas, arrêtez collègue, renseignez-vous !", avise pour sa part Jean-Jacques Mamba.

Le PPRD a, lui, prévenu, que l'accord ne devrait pas étouffer la démocratie. Réaction faite sur les menaces UDPS de dissoudre la coalition au cas où la démarche contre Kabund irait jusqu'au bout. Dans tous les cas, le PPRD n'est pas l'unique indigné. Sam Bokolombe ne s'est pas soustrait de ceux qui déplorent le comportement de l'UDPS : "Urgence de neutraliser la milice tribalmotorisée qui trouble l'ordre public à Kinshasa et menace la stabilité des institutions de la République". Le candidat malheureux à la présidentielle de décembre 2018 n'est pas du reste, Seth Kikuni qui prévient l'Assemblée nationale sur le péril qui guette sa souveraineté si elle n'agit pas...

La Nouvelle Afrique

Pétition contre Kabund

Le député Simon Mpiana dépose une plainte à la Cour de cassation contre son collègue Mamba pour « faux et usage de faux »

L'affaire fait débat actuellement dans les milieux des parlementaires au sujet d'une pétition pour la destitution du premier vice-président de l'Assemblée nationale, Jean Marc Kabund par Jean Jacques Mamba. Voilà que son collègue Simon Mpiana dont le nom a été repris parmi les signataires dénonce et ne reconnaît pas avoir apposé sa signature sur cette fameuse pétition. Faux, rétorque l'auteur de cette pétition qui persiste et signe : "le député Simon Mpiana a signé en présence des "témoins". La présidente de l'Assemblée nationale, Jeanine Mabunda, a transmis à Kabund la pétition initiée



par Jean-Jacques Mamba. Pour sa part, le député Simon Mpiana Ntumba a déposé sa plainte, lundi 18 mai, auprès du procureur général près la Cour de cassation de Kinshasa/Gombe contre le député Jean-Jacques Mamba, qu'il accuse de faux et usage de faux. Dans sa plainte, le député élu du Kasai Central dit n'avoir jamais signé la

pétition visant la déchéance de Jean-Marc Kabund de son poste de premier vice-président du bureau de l'Assemblée nationale. Il déplore l'intention de nuire à sa personne et précise que son nom a été inséré frauduleusement dans cette pétition. « En effet, l'honorable Jean-Jacques Mamba Kabamba a initié la pétition de déchéance du premier vice-président de

notre Assemblée nationale, l'honorable Jean-Marc Kabund-A-Kabund et déposée au bureau de l'Assemblée Nationale. Il ressort de ladite pétition, l'insertion frauduleuse du nom Mpiana Simon et signature, en vue de prétendre que c'est nous, en violation même des dispositions de l'article 56 du code de la famille qui consacrent l'immutabilité des éléments du nom. Monsieur le procureur général, notre nom est Simon Mpiana Ntumba et non Mpiana Simon tel que renseigné dans la fausse pétition qui altère la vérité avec intention de nuire », peut-on lire dans sa plainte. A suivre...

Les ténors de l'opposition congolais dans un silence assourdissant

L'opposition congolaise est-elle devenue aphone? La dualité inhérente à la démocratie fait de plus en plus défaut. Pendant que des fissures sont perceptibles au sein de la plateforme Cap pour le Changement (CACH) et des vagues en train de faire tanguer la coalition au pouvoir, FCC-CACH, l'opposition incarnée par Lamuka dont certains leaders, si pas tous, se trouve à l'extérieur du pays, s'illustre par un silence assourdissant.

Hormis peut-être Adolphe Muzito qui, via la presse écrite, a récemment proposé un plan triennal ou quinquennal en lieu et place du collectif budgétaire que le Premier ministre Sylvestre Ilunga se proposait d'aller défendre devant les députés à l'Assemblée nationale pour faire face à la crise sans précédent suscitée par la propagation de la Covid-19, où sont passés tous les autres ?

Candidat malheureux à la dernière présidentielle qui n'a jamais cessé de revendiquer la vérité des urnes, Martin Fayulu Madidi se trouve confiné aux États-Unis d'Amérique où il aurait des soucis face à l'immigration américaine. Celle-ci refuserait de renouveler son visa qui, bientôt, sera expiré. Ce qui mettrait ce grand leader en situation irrégulière



sur le sol américain. Certaines indiscretions laisseraient entendre que Fayulu aurait sollicité auprès du Président de la République, Félix Tshisekedi, un jet privé en vue de le ramener au pays et, surtout, pour ne pas être humilié au pays de l'Oncle Sam. Est-ce pour cette raison qu'il serait devenu aphone ?

Quant à Jean-Pierre Bemba, l'autre ténor de Lamuka et leader du MLC, il serait, apparemment, préoccupé par le rejet de sa demande d'indemnisation et dommages et intérêts par la Chambre préliminaire de la Cour pénale internationale (CPI) à la suite d'une décision qui est tombée lundi 18 mai 2020. Sur la demande de Bemba, rappelle-t-on, la Chambre préliminaire a notamment, concernant le premier volet, noté que cet ancien détenu n'avait pas établi qu'il avait subi une erreur judiciaire grave et manifeste au sens de l'article 85 du

Statut de Rome de la CPI. L'espoir d'obtenir plus de 50 millions de dollars s'est-il envolé ? Mais, concernant les affaires impactant sur la bonne marche du pays, la voix de Jean-Pierre Bemba est inaudible. Moïse Katumbi qui convoitait le poste de Porte-parole de l'opposition, ne se prononce pas, non plus, sur les grandes questions de vie nationale.

Depuis son bastion de Lubumbashi, il n'attendrait tranquillement que les échéances électorales de 2023. La sortie officielle d'Ensemble pour la République, son méga parti créé en décembre 2019 avec la collaboration étroite de son désormais secrétaire général Pierre Lumbi Okongo, se fait toujours attendre ?

Pourtant, il avait choisi, pour ce faire, les chutes de la Lofoi, ou chutes Kaloba, situées dans le parc national de Kundelungu au Katanga, en République démocratique du Congo.

Ces chutes d'eau sont les plus hautes d'Afrique avec 384 m de hauteur dont 347 en chute directe. La rivière Lofoi, faut-il le rappeler, est un des affluents de la Lufira, elle-même aussi constitue un affluent du fleuve Congo, pour mobiliser une brochette de cadres politiques parmi les grandes de l'ex-G7. Ce si long silence est-il un repli stratégique ou un signe de changement de priorité ?

La population veut voir Lamuka made in Genève mué en regroupement politique et placé au-devant de la scène pour remettre à l'ordre les tenants du pouvoir constellés autour de la coalition FCC-CACH. Ainsi, Lamuka avec tant d'autres exclus politiques, y compris la société civile, joueraient-ils pleinement le rôle d'opposition républicaine, tel que stipulé dans la Constitution du 18 février 2006. Le pays se meurt !

La Prospérité



STOP
CORONA
VIRUS RDC

- Respecter les règles d'hygiène, un geste d'amour envers son prochain
- Démontrons notre amour de la patrie

Source : ministère de la Santé

La VSV dénonce le musèlement de Mukuna

La Voix de sans voix pour les droits de l'homme (VSV) dénonce ce qu'elle appelle "l'instrumentalisation de la justice à des fins politiques dans l'affaire qui oppose Pascal Mukuna à madame Tshibola". Dans un communiqué publié dimanche 17 mai à Kinshasa, cette ONG fait remarquer que quels que soient les reproches faits à Pascal Mukuna, rien ne peut justifier que la liberté d'opinion dont il jouit à travers son mouvement d'Eveil patriotique lui attire des ennuis pour être réduit au silence. La VSV pense que ceux qui se sentent touchés



Evêque Pascal Mukuna

ou lésés par les propos de Pascal Mukuna ont également le droit d'user de la même liberté d'opinion pour lui répondre sans

instrumentaliser la justice contre lui. L'ONG dit craindre pour la vie et l'intégrité physique et mentale de Pascal Mukuna, initiateur de la campagne éveil patriotique comme ce fut le cas de Fernando Kutino arrêté, brutalisé, torturé et incapable d'exercer aujourd'hui son ministère en tant que Pasteur suite à sa campagne dénommée "Sauvons le Congo". La VSV s'étonne que la justice n'ait pas manifesté le même empressement au sujet des faits graves, délictueux ou criminels tels que l'assassinat des défenseurs des droits humains Floribert Chebeya Bahizire et Fidèle Bazana,

Armand Tungulu et des fosses communes de Maluku dénoncés par Mukuna, rappelle le communiqué.

Cette organisation de la société civile demande, enfin, à la justice de veiller à son indépendance et de garantir la vie, l'intégrité physique et mentale de Mukuna. Le responsable de l'église Assemblée chrétienne de Kinshasa (ACK) est en détention préventive à la prison de Makala depuis le 14 mai suite à la plainte de Mamie Tshibola qui l'accuse de "viol, détention illicite des documents parcellaires et de menaces de mort".

ECCHA envisage de saisir la justice contre Joseph Kabila et consorts

Le mouvement Engagement citoyen pour le changement (ECCHA-RDC) envisage saisir par plainte les juridictions compétentes tant nationales qu'internationales contre le président honoraire Joseph Kabila et consorts pour que justice soit faite au regard des faits dont ils sont reprochés. Dans une déclaration rendue publique lundi 18 mai 2020, (ECCHA) en RDC, pense que lors du régime précédent, plusieurs actions d'antivaleurs constituant l'impunité ont été commises contre le peuple congolais. ECCHA souligne que ces antivaleurs auraient été commises par les éléments de l'ordre « la police, les FARDC, l'ANR, la DEMIAP et la Garde républicaine sous la bénédiction du président honoraire Joseph Kabila ». C'est entre autres, la « répression tyrannique et criminelle » des adeptes de Bundu



Dia Kongo et de Kamwena Nsapu, des citoyens éveillés membres des organisations de la société civile, des partis politiques d'opposition à l'époque et des mouvements citoyens. « Tout en exhortant le Conseil d'Etat, la Cour constitutionnelle et la Cour de cassation à œuvrer contre l'impunité sus évoquée, ECCHA-RDC envisage saisir par plainte ou dénonciation les juridictions compétentes tant nationales qu'internationales contre Monsieur Joseph KABILA et consorts pour que

justice soit faite au regard des faits sus éucidés », indique ECCHA-RDC. Ce mouvement citoyen non-violent invite le président de la République et la communauté internationale à concourir incessamment à la mise en place d'un Tribunal international spécial devant statuer sur tous les crimes contre l'humanité et les différentes violations graves des droits de l'homme commis en République démocratique du Congo depuis 1997 jusqu'à nos jours. Par ailleurs, cette structure citoyenne encourage

le chef de l'Etat à l'accomplissement de ses promesses électorales relatives à l'éradication de la pauvreté. « L'instauration effective de la paix sur toute l'étendue du territoire nationale, l'accès à un bon système de santé et l'épanouissement de la jeunesse (etc.) qui tardent à s'accomplir et pourtant, la population croupie sensiblement dans la misère inhumaine et l'occupation du pays par des forces négatives étrangères et locales », exhorte ECCHA.

Celle-ci appelle le peuple congolais à l'unisson pour rendre apaisée la redevabilité des autorités politico-administratives et des mandataires de l'Etat. « La bonne gouvernance, la démocratie, l'état de droit et l'amélioration significative des conditions des vies de la population par l'actuel régime » conclut le mouvement citoyen ECCHA en RD-Congo.

Joël Mugisho

Nouveau rejet de la demande de mise en liberté provisoire de Vital Kamerhe

Pour la 5^e fois consécutive, le directeur de cabinet du chef de l'État, Vital Kamerhe, a vu sa demande de mise en liberté provisoire rejetée. Réunie lundi 18 mai 2020, la chambre du conseil de la Cour d'appel de Kinshasa Gombe a rejeté à nouveau la demande de remise en liberté provisoire introduite par les avocats de Vital Kamerhe. C'est l'information livrée à la presse par l'un de des avocats, Me John Kaboto. La Cour d'Appel de Kinshasa/Gombe siégeant, le vendredi 15 mai dernier



en chambre du conseil au second degré sur la demande de mise en liberté provisoire de Kamerhe et Jammal avait pris l'affaire en délibéré. Il devra donc attendre à la prison centrale de Makala sa prochaine comparution à l'audience foraine qui se tiendra le 25 mai prochain afin de permettre à ses avocats d'entrer en possession des dossiers liés à cette affaire. L'homme d'affaires libanais Samih Jammal gravement malade a lui aussi vu sa demande rejetée par la chambre du conseil.

Thierry Mfundu

Conflit de filiation/Intervenant dans une émission télé

«Joseph Kabila n'est pas notre frère. Ce n'est pas le fils de Laurent Désiré Kabila», affirme Ibrahim Kabila

L'affaire a défrayé la chronique en fin de semaine dernière. Ibrahim Kabila, qui se présente comme un des nombreux enfants de feu Laurent Kabila assassiné le 16 janvier 2001, a été arrêté vendredi au sortir d'une émission de télévision où il a pris sur lui d'accuser Joseph Kabila, comme n'étant pas de leur famille. Lors de son passage dans l'émission « Bosolo na politik officielle » sur CWTV, Ibrahim Kabila avait assuré que la famille Kabila appuyait non pas le plus célèbre de ses membres, Joseph, chef de l'Etat de 2001 à 2019, mais son accusateur, l'évêque évangélique Pascal Mukuna.



Ibrahim Kabila qui s'est présenté comme étant le fils légitime de LDK

Ce dernier a été arrêté le 13 mai sur une accusation de viol, apparue alors qu'il venait de déposer plainte contre l'ex-président Kabila au nom de sa plateforme de la société civile Eveil Patriotique, pour dix cas

de meurtre et massacre commis durant son règne. Au cours de l'émission, Ibrahim Kabila a aussi réclamé un test ADN pour tous les membres de la famille Kabila ravivant ainsi les rumeurs ayant

longtemps mis en doute les liens de filiation entre Laurent Kabila et Joseph Kabila. «Joseph Kabila n'est pas notre frère. Ce n'est pas le fils de Laurent Désiré Kabila», a laissé entendre Ibrahim Kabila. Au sortir de l'émission, il avait été pris dans un étouffement, alors qu'il se trouvait dans le véhicule du présentateur de l'émission par des hommes en civil se réclamant de la police. Ce qui, selon les informations, avait provoqué une manifestation spontanée de jeunes Kinnois, en particulier des «wewas» (motards). Au cours de la nuit, Ibrahim Kabila a annoncé avoir été libéré à 22h.



Avec M-PESA votre argent est en sécurité et toujours disponible pour vos paiements.



Collecte et affectation de la taxe Go-Pass

Le flou total !

L'opacité qui entoure la collecte et l'affectation de la taxe dénommée Go-Pass a fini par susciter des remous dans l'opinion depuis son instauration il y a plusieurs années.

Au départ, on a bassiné les oreilles de la population en mettant en avant le souci d'améliorer les infrastructures aéroportuaires du pays à travers cette imposition pour les vols internationaux (50\$ par tête de pipe en plus d'une autre taxe dite "Kimbuta" du nom de l'autorité urbaine de l'époque), et un peu moins (10\$) pour les vols intérieurs. Alors que toutes les installations ou presque n'ont jamais subi le lifting attendu depuis là. Voilà que la question refait surface et fait débat au sein du Parlement...

Claudiel Lubaya adresse une question écrite au ministre des Transports et Voies de communication. Dans les jours à venir, le premier responsable de ce ministère devra donner des explications à la représentation nationale sur la gestion des fonds collectés dans le cadre de la taxe Go-Pass.



Le député Claudiel Lubaya

Cette initiative parlementaire est du député André-Claudiel Lubaya. L'élu de Kananga veut savoir combien de fonds ont été collectés et affectés chaque année, durant la période 2014-2019 grâce à Go-Pass.

Le député Lubaya attend d'abord que Didier Mazenga apporte les copies certifiées conformes de la décision fixant le tarif de perception de la redevance de développement

des infrastructures aéroportuaires, les statistiques détaillées des voyageurs embarquant en vol domestique et international ainsi que le fret débarqué sur le même vol entre 2014 et 2019.

Didier Mazenga devra aussi apporter des informations sur les prévisions et les réalisations par année en vol domestique et international durant la même période. Outre ces détails, le ministre des

transports doit apporter les détails sur les fonds alloués chaque année à la modernisation des infrastructures aéroportuaires et à l'acquisition des matériels aéronotiques et autres équipements nécessaires à la navigation, ainsi que les mécanismes internes de gestion des fonds du Go-Pass en précisant les différents intervenants et le rôle de chacun d'entre eux. Pour rappel, la cour de comptes a dans son rapport sur les comptes consolidés de la reddition des comptes 2018, indiqué qu'à travers le Go-Pass, la régie des voies aériennes a réalisé 50 680 372 268,48 CDF, soit 31,419 millions USD de recettes sur des prévisions de l'ordre de 44 455 074 851,00 CDF soit 27,560 millions USD, soit un taux de réalisation de 114% au cours de l'exercice 2018.

C'est ainsi que le député Claudiel Lubaya adresse une question orale au ministre Didier Mazenga dans le cadre du contrôle parlementaire afin que l'opinion soit éclairé sur la gestion de cette taxe.

Joël Diawa

Tél: +24397720734
E-mail: info@kinwifi.cd

Kin WiFi
Internet pour tous

La vitesse qui déchire

Powered by Konnect Africa

Suspects enlèvements de Ibrahim Kabila et Henri Magie : de vieilles pratiques décriées sous Kabila refont surface

La recette tyrannique de l'ancien régime caractérisée par des intimidations, des enlèvements et des menaces physiques refait surface alors que l'on rêvait d'un État de droit en RDC. Plusieurs cas d'abus de pouvoir et de violations de droits de l'homme sont régulièrement enregistrés même en plein jour pendant que certains entonnent frénétiquement le refrain « d'État de droit ».

Les derniers cas en date sont notamment ceux d'un certain Ibrahim Kabila qui se réclame fils du défunt président Laurent Désiré Kabila et celui de Henri Magie, le vice-président de la ligue des jeunes du PPRD enlevé en plein air samedi dernier sur le boulevard du 30 juin, à Kinshasa.

Alors que l'État de droit suppose une société respectueuse des lois et des procédures, les



enlèvements et arrestations musclées deviennent la norme. On pensait que la pratique décriée pendant les 18 ans de Joseph Kabila était révolue, mais on réalise qu'il n'en est rien.

Les deux cas de violation des droits humains cités en exemple ci-dessus interviennent au lendemain de l'arrestation de l'évêque Pascal Mukuna – un pasteur dont on dit proche du président de la République – actuellement incarcéré à la prison centrale de

Makala pour un présumé viol et harcèlement sexuel à l'endroit d'une fidèle de son église. En effet, le vendredi 15 mai dernier, l'opinion kinoise aura assisté à une scène surréaliste de l'interpellation de Ibrahim Kabila. Ce dernier aurait été enlevé sur l'avenue Kabambare, juste après la diffusion d'une émission télévisée sur Congo Web Télévision. "Un invité de marque" dont le présentateur affirme avoir été surpris d'apprendre l'arrestation

après son passage dans l'émission sur les réseaux sociaux, avant qu'il ne soit formellement contacté par une personne intermédiaire. Ce qui paraît curieux, c'est de constater – sur le lieu de « l'enlèvement », – une mobilisation spontanée des Wewa (des chauffeurs des motos). Et très vite, le nommé Ibrahim a été localisé à l'inspection provinciale de la police. Cette dernière a permis même au présentateur de poser avec la victime d'enlèvement.

Il a été par la suite libéré, tard dans la soirée. De là, beaucoup ont salué l'implication personnelle du chef de l'État. Qui était le plaignant et quels sont les griefs retenus contre Ibrahim? Qu'à cela ne tienne, les enlèvements – quelques soient leurs objectifs – sont des pratiques en rupture avec les acquis d'un État de droit.

J.M.L.

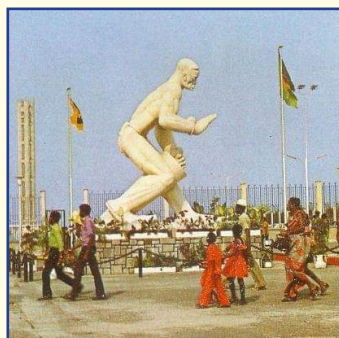
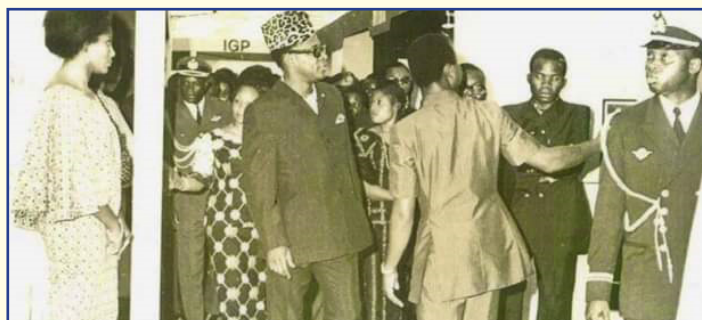
Patrimoine en péril

Fikin : 50 ans après, plus d'exposition et d'attraction

Inaugurée le 29 juin 1969 par le président Joseph Désiré Mobutu en présence de ses pairs et des invités de marque, la Foire internationale de Kinshasa (Fikin) a été ouverte au public.

La première édition comptait deux parcs : un d'exposition avec des pavillons et un autre d'attractions avec des aires de jeux et des manèges.

La population était fière de cette œuvre qui faisait découvrir les richesses minières (diamant, or, cuivre, cobalt et autres). Les pays étrangers faisaient de ouvrir leurs produits et richesses. La socialisation était assurée entre jeunes et adultes qui prenaient un énorme plaisir à s'y retrouver. La Fikin attirait l'attention



d'une multitude de visiteurs venant entre autres venant également des provinces,



voire de l'étranger jusqu'aux effets combinés de pillages de 1993. Bien avant cela,

la Fikin disposait d'un motel avec des restaurants de luxe. Depuis ce temps-là, elle a perdu de son lustre devenant l'ombre d'elle-même. Des kermesses s'y organisent sans trop d'attrait où les visiteurs viennent boire et manger. Et pour couronner le tout, il y a un an, le dernier Premier ministre de Kabila a proposé le site pour abriter les Jeux de la Francophonie. A l'heure qu'il est, le site a été spolié et on y trouve dans les alentours des constructions anarchiques. La partie donnant sur le Boulevard Lumumba a été simplement vendue. Et l'autre pan donnant vers la commune de Ngaba occupé par les Chinois. En 2019, la Fikin a totalisé 50 ans dans l'indifférence totale...

EIKB 65

Le saut-de-mouton de l'ex-rond point Mandela bientôt opérationnel !

C'est le premier ouvrage du programme des 100 jours du chef de l'État congolais, lancé depuis plusieurs mois qui sera bientôt remis au gouvernement. Un petit tout sur le lieu permet de constater que les ingénieurs asphaltent déjà cet ouvrage qui permettra aux usagers de bien circuler. Il faut rappeler que le saut-de-mouton de Pompage qui devait être inauguré en décembre de l'année



2019, par Félix Tshisekedi n'était pas encore terminé, bien que le ministre des Infrastructures et des Travaux Publics, Willy Ngoopos avait annoncé cet événement à la population.

Sur les 6 sauts-de-mouton (Pascal, Debonhomme, Nyangwe-Prince de liège, Rond point Mandela, Socimat et Pompage), un est déjà presque à la fin et les Kinois attendent son inauguration.

Médias/ L'émission "Bosolo na Politik" interdite d'antenne sur Congo Web TV

Le présentateur Israël Mutombo : "Ce n'est pas une raison politique qui a empêché que le programme puisse être diffusé... Mais la volonté de Gaby Shabani"

Le présentateur de l'émission "Bosolo na Politik" qui est diffusée sur Congo Web TV du lundi au vendredi a été empêché de la réaliser, lundi 18 mai 2020, par le DG Gaby Shabani. L'émission "Bosolo na Politik", que Congo Web TV diffuse presque tous les jours, a été suspendue pour des raisons personnelles du patron de la télévision. Autrement dit « Tata sango mokonzi » s'inquiète du comportement qu'affiche le responsable de Congo Web TV : « Nous sommes venus présenter l'émission "Bosolo na Politik" comme d'habitude avec nos invités Daniel Safu et Alain Alenge qui devraient faire le débat sur le plateau. À notre surprise, la porte du studio, là où nous tournons l'émission, a été fermée. Pourquoi ? Nous ne savons pas. Mais, lorsque



nous avons demandé aux personnes qui étaient sur place, elles vont nous dire que le DG Gaby Shabani aurait interdit que nous puissions travailler comme prévu, alors que nous sommes ses partenaires

et nous avons même signé le contrat de travail », a-t-il expliqué. « Nous voulons préciser que ceci n'est pas une raison politique qui a empêché que l'émission puisse se réaliser » a précisé Israël Mutombo.

« Nous vous demandons de nous excuser pour ce qui est arrivé... mais la volonté de Gaby Shabani. Mais, nous allons organiser une conférence de presse où nous allons tout étaler sur la table. Et nous sommes en train de faire un effort pour reprendre notre émission "Bosolo na Politik" dans les prochains jours » a-t-il ajouté. « Nous avons demandé une contribution de 1 USD pour tout celui de bonne foi, afin de créer une chaîne propre à nous et les différents numéros sont affichés au bas de l'écran », a-t-il annoncé. L'émission "Bosolo na Politik" n'a pas été réalisée comme cela est fixé dans le programme. En dernière minute, nous apprenons que le présentateur de cette émission aurait porté plainte contre le patron de Congo Web TV pour non-respect du contrat.

Réseau infomatique/Gestion du .cd/Entretien avec Mohamad Ibahim

« C'est en 2017 que sa gestion a quitté l'Afrique du Sud pour être gérée par la SCPT et depuis, nous connaissons des problèmes »

Après des hébergeurs, la gestion du .cd est encore un sujet inquiétant jusqu'à ce jour. Étant l'extension réservée à la République démocratique du Congo, plusieurs rd-congolais se posent des questions sur la gestion et l'exploitation de ce nom de domaine qui les permet de s'identifier sur Internet. À travers une interview, Mohamad Ibrahim, responsable de United S.A.S, située au 165 de l'avenue Batetela à Kinshasa, expert en réseau informatique, fournisseur des services d'internet et d'hébergement, a tiré la sonnette sur la gestion et l'exploitation de cette extension. Éclairage.

Le .cd est l'extension réservée à la République démocratique du Congo, pourtant la plupart des sites rd-congolais ne l'utilisent pas. En tant que revendeur des noms de domaine, comment expliquez-vous cela ?

C'est parce que le .cd est vendu très chère. Il était vendu à 60 USD en 2005, puis à 50 USD et maintenant à 35 USD aux revendeurs qui, ensuite rajoutent une marge de 15 USD pour le revendre à 50 USD. Comparer au .com qui est vendu à 9.45 USD au revendeur, ceci fait que le .cd est 3.5 fois plus chère.

En recherchant sur internet à propos des différents tarifs des noms de domaine, nous remarquons que le .cd est plus couteux que les



autres. À quoi est dû cet écart sur ce marché virtuel et très concurrentiel ?

Le .cd est chère pour un an, mais il n'est pas le plus couteux. Car, les noms de domaines tels que .cars sont vendu à 2400 USD par an et .inc a 2001.18 USD par an. Le problème du .cd est plus lié à sa gestion et non au prix. Je peux vous fournir des informations.

Plusieurs rd-congolais en général et les hébergeurs en particulier affirment que l'octroi du .cd est toujours difficile à la différence d'autres noms de domaine. Qu'est-ce qui justifie cela ?

Oui. Il est très difficile, car c'est encore un enregistrement manuel. L'hébergeur doit écrire un e-mail à la scpt (nic.cd) pour faire la demande et il n'existe plus des plateformes pour le gérer. Donc, les hébergeurs dépendent totalement de la SCPT.

Avant 2017, l'entreprise Conic basée en Afrique du sud gérait le .cd. Quelle est la différence depuis que sa gestion

a été rapatriée en RD-Congo ?

Conic était toujours dépendante de la SCPT, mais la personne en charge était un congolais qui vivait en Afrique du Sud. C'est en 2017 que sa gestion a quitté l'Afrique du sud pour être gérée par la SCPT et depuis nous connaissons des problèmes. Il n'y a pas des plateformes de gestion, malgré qu'avant il y avait CoCCA qui est une solution open-source et donc, gratuite à déployer. Mais malgré les promesses de Fulgence Mfumuangani, nous ne disposons toujours pas d'une interface de gestion, pas de API comme nous en avons pour .com, .net, .co, .org, etc. Donc, nous avons cessé même d'offrir des noms de domaine .cd

De 2004 à 2010, il était géré par CIM (Congo Internet Management), une entreprise privée. De 2010 à 2017, par Conic qui était mandatée par la SCPT et le ministère des PT-NTIC. Et de 2017 à nos jours, c'est la SCPT, mais qui ne répond pas aux requêtes. Nous avons une requête d'octobre 2019 qui n'est

toujours pas résolue et tous les domaines d'avant 2017 n'expirent pas et cette incertitude n'inspire pas confiance.

Étant un nom de domaine réservé à la Rd-C, l'État rd-congolais doit avoir un regard global comme c'est le cas dans plusieurs pays à travers le monde. Que doit réellement faire le gouvernement par le ministère des PT-NTIC pour que ce .cd soit accessible et rassurant à tous ?

Le gouvernement doit mettre en place toute une équipe et pas de dépendre d'une personne. Rien n'a changé. Le .cd est toujours géré par une personne. Auparavant et en Afrique du sud, c'était Chris Tshimanga et aujourd'hui, à Kinshasa, c'est Fulgence Mfumuangani. Mais, à l'époque de Tshimanga, nous avions une plateforme qui nous permettait au moins de travailler.

Rassurez-vous à nos internautes que ce nom de domaine renferme toutes les mesures de sécurité possibles dans la circulation des informations sur la toile?

Le nom de domaine n'est pas suffisant pour avoir un service. Il faut l'hébergement DNS, web et mail pour un service fonctionnel. La sécurité est donc à prévoir, tous ces points et non pas, sur le nom de domaine. Et pour le .cd, nous n'avons aucune assurance. Nous ne savons pas gérer nos domaines

Suite en page 21

Covid-19

Le Dr Muyembe a échangé avec les experts médicaux chinois

Le coordonnateur de l'équipe de riposte contre la maladie Covid-19, le Pr Jean-Jacques Muyembe a échangé jeudi 14 mai avec l'équipe d'experts médicaux chinois arrivée mardi dernier à Kinshasa. Ces spécialistes chinois, en matière de lutte contre le Covid-19, sont arrivés pour une mission de deux semaines dans le but de soutenir l'équipe congolaise de riposte contre le coronavirus au nom du gouvernement chinois. Au cours de cette première séance de travail, qui a consisté au partage des expériences dans la lutte contre cette pandémie à la Covid-19, le Pr Jean-Jacques Muyembe a succinctement décrit le tableau de la Covid-19 en RDC depuis l'origine de sa transmission jusqu'à la répartition des cas confirmés. Il a mis un accent particulier sur la lutte menée dans les provinces touchées par le



virus et sur la préparation de la réponse dans les provinces non touchées afin de faire face en cas d'une éventuelle pandémie. Quant à la délégation chinoise, un expert épidémiologiste s'est appesanti sur l'expérience des groupes d'experts médicaux chinois à gérer cette situation sanitaire ayant abouti à des résultats remarquables. Ils ont exhorté la partie congolaise à garder espoir, car, selon eux, la lutte contre cette maladie n'est pas l'affaire de la seule communauté nationale,

mais plutôt de l'humanité toute entière, signalant que les efforts doivent se conjuguer conjointement afin de mettre fin à ce fléau à l'échelle mondiale", rapporte le bulletin quotidien du comité multisectoriel de riposte contre le coronavirus en RDC. Ces échanges se sont clôturés par la visite des experts chinois au nouveau laboratoire de l'Institut national de recherches biomédicales (INRB). Cette équipe est composée de 12 spécialistes, qui vont partager leurs expériences

avec les médecins congolais notamment en matière de diagnostic et du traitement. "Nous sommes au courant de votre besoin et nous nous sommes bien préparés à cet effet. Nous allons préparer notre travail sur trois points. Sur la communication, nous allons organiser des formations en partageant les expériences en vue de renforcer les capacités de diagnostic et de traitement, et nous allons guider vos travaux sur place", avait déclaré à leur arrivée à la presse, Wang Junhui, chef de la délégation. Touchée depuis le 10 mars, la RDC cumule 1 299 cas dont 51 décès (1 probable) et 212 guéris et 979 patients sont en bonne évolution. 7 provinces sont contaminées : Kinshasa, épice de la pandémie, Kongo Central (5 cas), Haut Katanga (8 cas), Sud Kivu (4 cas), Ituri (2), Kwilu (1).

Fonseca Mansianga.

Covid-19/Utilisation du Covid Organics Malagasy,

Denis Mukwege tranche...

Ce matin, le gynécologue Congolais, le Dr Denis Mukwege était l'invité de la Radio France Internationale. Membre de l'équipe de riposte contre la pandémie du Coronavirus Covid-19 au Sud-Kivu, le prix Nobel de la paix a répondu aux questions liées au Coronavirus. Alors que Madagascar est le pays qui se glorifie d'avoir trouvé le remède miracle, Denis Mukwege reste sceptique. « Tout traitement avant de l'utiliser doit suivre des normes. Aujourd'hui, je crois que personne ne peut se prévaloir qu'il



a trouvé le traitement de Coronavirus. Donc, c'est très important qu'en République démocratique du Congo qu'on puisse faire des essais cliniques avant de pouvoir donner le

feu vert pour l'utilisation de ce médicament», dit-il. Madagascar qui croit à l'efficacité du Covid Organics Malagasy, a envoyé un lot de ce remède à la République

démocratique du Congo. La semaine passée, des cartons contenant les miraculeux remèdes concoctés par Madagascar ont été aperçus dans les installations de l'Institut National des Recherches Biomédicales de Kinshasa. La RD Congo est entraînée dans une crise sanitaire par le Coronavirus Covid-19. Avec plus de 1000 cas détectés depuis le début de la pandémie en mars dernier, le pays compte 50 cas de décès. La situation sanitaire reste inquiétante et l'économie du pays paralysée.

F.S.L.

Covid-19/Recherche

Bientôt un masque qui devient fluo lorsqu'il détecte le coronavirus

En 2014, le laboratoire de bio-ingénierie de Jim Collins au MIT, le Massachusetts Institute of Technology, a commencé à développer des capteurs capables de détecter le virus Ebola lorsqu'il est lyophilisé sur un morceau de papier. Cette équipe de scientifiques du MIT et de Harvard a publié ses premières recherches en 2016. À cette époque, ils avaient adapté la technologie pour faire face à la menace croissante du virus Zika.

Aujourd'hui, ces chercheurs transforment leur outil pour identifier les cas de coronavirus. L'équipe conçoit un masque facial qui produit un signal fluorescent lorsqu'une personne atteinte du coronavirus respire, tousse ou éternue. Si la technologie s'avère efficace, elle pourrait remédier aux défauts associés à d'autres méthodes de dépistage comme la vérification de la température.

Selon Jim Collins "Lorsque nous rouvrirons nos voies de communication, il pourrait être utiles dans les aéroports, aux contrôles de sécurité et



lorsque nous attendons de prendre l'avion". "Vous ou moi pourrions l'utiliser sur le chemin du travail. Les hôpitaux pourraient l'utiliser aussi pour les patients qui arrivent ou qui attendent dans la salle d'attente, afin d'effectuer un dépistage préalable des personnes infectées". Les médecins pourraient s'en servir pour diagnostiquer les patients sur place, sans avoir à envoyer des échantillons à un laboratoire. À une époque où les tests de dépistage sont trop compliqués et où les

retards ont entravé la capacité de nombreux pays à contrôler les épidémies, il est essentiel de disposer d'outils permettant d'identifier rapidement les patients. Toujours selon Jim Collins, le projet actuel n'en est qu'à ses débuts, mais les résultats sont prometteurs. Ces dernières semaines, son équipe a testé la capacité des capteurs à détecter le nouveau coronavirus dans un petit échantillon de salive. L'équipe réfléchit également à des questions pratiques : en ce moment,

le laboratoire se demande s'il faut intégrer les capteurs à l'intérieur d'un masque ou développer un module qui peut être fixé à n'importe quel masque en vente libre.

Cette technologie d'identification des virus a déjà fait ses preuves. En 2018, les capteurs du laboratoire pouvaient détecter les virus qui causent le SRAS, la rougeole, la grippe, l'hépatite C, le virus du Nil occidental et d'autres maladies.

Andrée Navarro



Cette page santé vous est offerte par NL Clinic

Nous vous apportons notre contribution active dans l'amélioration des systèmes de santé.

Contact : Immeuble Sanosh Local 10,

130 Boulevard du 30 juin

Tél +243 814 165 295 |

Email : kinshasa@afia.sante.org

Kinshasa - Gombé / RDC

Contact Bruxelles :

64 Avenue de la Faisanderie

Tél +32 47451 8844 ; +32 47773 1124

Email:europa@afia-sante.org

1150 Bruxelles /Belgique

Nous vous attendons à bras ouverts

Ces commerçants Baluba devenus de grands hommes d'affaires

Poursuivant notre saga de commerçants, qui à la force du poignet, sont devenus de grands hommes d'affaires, nous évoquons dans cette publication les hommes d'affaires du Kasai.

1. Kansebu Kalonji Nsenda Budi Mukana

C'est un des grands hommes d'affaires du Kasai, fondateur du groupe ICCI spécialisé dans l'importation des produits alimentaires. Il monta l'établissement Kansebu, dans les années 1960, à Ngandajika dans le Kasai-Oriental, avec des représentations à Mbuji-Mayi, Kinshasa et Matadi. Plus tard, cette société se mua en groupe ICCI. Il a fondé aussi d'autres sociétés comme SCORE Sprl, LUFTSHIS Sprl.

2. Beya Mwamba

Industriel, il a fondé la société de fabrication de levure de pain Leza (levurerie du Zaïre). Cette société avait une particularité, Beya Mwamba avait engagé la majorité de travailleurs au Kasai et les avait amenés à Kinshasa où il les avait logés dans un camp de



Mukendi Fontshi wa Tshilengi

travailleurs à l'enceinte de l'usine. C'est le père de Nozy Mwamba.

3. Mutambayi André motors

Il fut un des grands transporteurs privés au Kasai et à Kinshasa avec sa société de transport Auto Services Zaïre. Ses activités prospérèrent grâce à des contrats avec le fabricant de véhicules Mercedes. Il avait aussi une société de vidange de fosses septiques. La plupart de ses chauffeurs et receveurs étaient des



Clément Kabasele Mwamba

Balubas.

4. Mukendi Fontshi wa Tshilengi

Il était un diamantaire qui s'était lancé également dans l'aviation avec Fontshi Air Service (FAS). Cette compagnie avait fini par faire faillite.

5. Clément Kabasele Mwamba

Il a mis au point une liqueur originale, Pousse-café, fabriquée à base de fruits, dépourvue de colorants et produits chimiques. Grâce à un moule de

production de pousse-café acheté à 1.700.000 dollars américains en France, il a installé deux usines au Congo : l'une à Kinshasa et l'autre à Mbuji-Mayi. Lorsqu'en 1993 interviennent les pillages, les deux industries de l'inventeur congolais n'y échappent pas. Ses unités de production sont simultanément détruites et pillées, réduisant en chômage les 300 agents employés dans ces entreprises.

6. Bimansha Suminyina Bimsoum

Il a commencé dans le secteur du diamant pour se lancer ensuite dans l'immobilier.

7. Mukandila Monji Mule « 3M »

3 M est plus connu dans le milieu des diamantaires et s'est lancé également dans l'aviation en créant une société de transport aérien.



Le bus d'André Motors

Herman Bangi Bayo

RTNC : une chaîne publique ou commerciale ?

La Radio-Télévision nationale congolaise (RTNC) est une entreprise jouissant d'un statut juridique d'une société anonyme à capitaux publics dont l'Etat est l'unique actionnaire et a comme la mission d'informer, former et divertir. La plus grande entreprise de médias du pays par son effectif et sa représentation nationale, la RTNC, à travers son programme, n'est plus attrayante et on ne constate pas d'efforts significatifs pour jouer les premiers rôles dans un environnement médiatique concurrentiel. Bénéficiant de gros moyens de l'Etat, cette chaîne se comporte comme une chaîne commerciale privée privilégiant l'aspect commercial au détriment de sa vocation publique c'est-à-dire au service de l'Etat et de Congolais.

Ayant longtemps œuvré dans un environnement de monopole médiatique à l'époque du parti-Etat, la chaîne nationale congolaise, la RTNC, a bénéficié de l'attention croissante des gouvernants à lui dotant d'un bâtiment imposant de plus de 20 niveaux et équipé par des firmes françaises. Pour une large diffusion, elle a été portée sur satellite pour être suivie à travers tout le territoire national et le monde entier. La RDC fut le tout premier pays subsaharien à avoir un réseau de télécommunications par satellite. A l'ouverture, on avait doté la RTNC d'un hôtel, Hôtel Invest, d'un garage, d'une menuiserie, d'un salon de coiffure, d'une cafette, de plusieurs studios de cinéma et d'enregistrement, il y avait tout pour que cette télévision ne manque de rien. A la livraison de la Tour administrative, chaque bureau avait un salon et un poste téléviseur. Il y a même un site appelé Tingi-Tingi pour loger les agents, qui est vendu selon certaines indiscretions à Star time



et une station-service. Aujourd'hui, tous ces services sont aux arrêts, certains services sont perçus par les autorités de tutelle. Les studios d'enregistrements tant de la RTNC et de Renapec sont exploités par des privés. Ils éprouvent des difficultés même de soigner le personnel. Beaucoup de journalistes qui sont payés par le Trésor public officient dans les cabinets ministériels comme des attachés de presse. Lors des émissions comme Karibu variétés, les gens y défilent pour faire des clin d'œil à leurs amis moyennant une somme alors qu'ils devaient donner des informations sur les activités musicales et les calendriers des événements musicaux. En dehors de la propagande politique du parti-Etat, le programme de la RTNC était varié et concernait toutes les catégories d'âge, enfants, jeunes et adultes. Plusieurs thématiques étaient exploitées en l'instar du sport, du théâtre, de la littérature, du tourisme, divertissement, cuisine, de l'environnement, etc.

Ces différentes émissions étaient animées par des présentateurs vedettes comme Basunga Nzinga, Ngbanzola Mangale, Kayumbi Beya, Lukunku Sampu, Kieri Ngunia Wawa, Timothé Wamushala, Kalubi Mati, etc. En la faveur de la démocratisation, certains journalistes sont passés dans le privé et d'autres morts et la relève n'a pas été

assurée ; et avec la baisse constante de la qualité des produits offerts au public, on assiste à un désintérêt croissant du programme de la chaîne nationale et son audience a pris un grand coup. Aujourd'hui il est difficile de retenir les visages et les noms de présentatrices du journal télévisé comme le fut à l'époque de Chantal Kanyimbo, feu Célestine Sakombi, Nicole Dibambu. La télévision nationale n'a plus de séries télévisées comme à l'époque des partenaires comme ATL avec Dona Beija, Laudert Productions avec Dallas qui augmentaient l'audience et d'autres émissions comme Vert Vert avec Zacharie Bababaswe. Le programme phare se sont les matchs, les directs de la présidence ou de plénières de l'Assemblée nationale ou du Sénat et après les gens zappent.

Malgré tous les efforts consentis par les pouvoirs publics : paiement de salaires du personnel, équipement en matériels, paiement de la location du segment spatial et de canalsat, cette chaîne se comporte comme une chaîne commerciale privée exigeant des fortes sommes pour couvrir les activités des services de l'Etat. A titre illustratif, elle demande 7.000 \$ pour la couverture en direct avec le car de reportage alors qu'elle émarge du budget de l'Etat et qu'elle a un statut de chaîne publique. Aujourd'hui, les dirigeants de cette chaîne privilégient le lucre en offrant

ses plateaux aux entreprises lors de grands événements comme les rencontres de football générant des revenus substantiels, mais elle couvre rarement des activités à caractère social.

Les téléspectateurs attendent que la RTNC joue réellement son rôle de média public en couvrant tout ce qui concourt au développement du pays et à la promotion sociale en adaptant ses prestations aux différentes catégories de consommateurs de ses services, publics comme privés. D'autre part, ils doivent mettre des moyens consistants afin de produire des émissions plus attractives pour faire face à la concurrence. Ce qui est plus étonnant, quelques journalistes et personnel que nous avons interrogé ont dit unanimement que l'actuel DG, qui n'est pas de la maison et qui n'est pas journaliste, gère mieux et essaient de trouver des solutions aux différents problèmes que tous les fils maisons qui se sont succédé. Et il est à l'écoute du personnel. La Radio Congo belge (RCB) est créée en 1940 par le gouvernement général du Congo belge. Après l'accession du pays à l'indépendance, la Radio du Congo Belge (RCB) devient la Radiodiffusion nationale congolaise (RNC). En 1981, elle prend le nom de « Office zaïrois de radiodiffusion et de télévision (OZRT) » à l'époque du Zaïre. En 1997 avec l'entrée de l'AFDL, elle a repris son appellation de RTNC. Le premier Directeur Général de cette époque, José Kajangwa, avait jeté toutes les archives de la période de Mobutu effaçant du coup 32 ans d'histoire de notre pays. Aujourd'hui comme par hasard, elles se trouvent chez un ex agent de cette chaîne devenu propriétaire d'une chaîne de télévision, Molière TV, pour ne pas le citer.

**Mini-enquête de la rédaction
rendue par Herman Bangi**

Un certain 17 mai 1997

Retour sur la fin tragique de Mobutu !

Un dimanche matin, à l'aube fatidique, Mobutu apprend une très mauvaise nouvelle. Il avait dépêché son Boeing à Brazzaville pour en ramener son fils en fuite, Kongulu. Et voilà que Mukandila, le pilote, refuse de décoller. Il se met au service des nouvelles autorités de son pays. Encore un traître ! Mobutu demande au président togolais Gnassingbé Eyadéma de lui envoyer son avion, qui se trouve alors en Europe. Mais cela prendra trop de temps. Tous les bagages familiaux – plus de soixante-dix malles et cantines – sont déjà partis pendant la nuit dans des véhicules embarqués à bord d'un Antonov 124 venu chercher à Gbadolite des chars de combat destinés à Jonas Savimbi, le chef angolais de l'Unita.

Le temps presse : les mutins venus de Kota-Koli approchent. Au dernier moment, Mobutu et sa famille ne veulent plus partir. Le colonel Motoko, chef de la sécurité du président déchu, menace d'abattre quiconque empêcherait celui-ci de rejoindre aussitôt l'aéroport où l'attend le seul



avion disponible, un cargo Iliouchine 124 de l'Unita, arrivé dans la nuit. C'est Nzanga qui raisonnera son père. Arrivés sur le tarmac, les soldats réalisent que leur chef s'enfuit. L'un d'eux, ivre de colère, menace : "Mon maréchal, vous ne partirez pas." Un autre enchaîne : "Vous nous abandonnez sans argent. Qu'allons-nous devenir ?" Le colonel Motoko assiste impuissant à cette scène impensable : Mobutu maltraité par des soldats du rang. Finalement, le maréchal fait signe à son épouse de leur donner "l'argent".

La Mercedes de Mobutu s'engouffre à l'arrière de l'avion-cargo. Mobutu est incapable de sortir de sa limousine. Il y restera, dans des conditions inconfortables, pendant tout

le vol jusqu'à Lomé (Togo), sa première destination. Des gardes du corps du maréchal, qui n'avaient pas été choisis pour l'accompagner, réussissent, dans la confusion, à monter dans l'avion. Ils n'en seront pas délogés. Un autre avait préféré disparaître avec le sac à main de Bobi Ladawa contenant les passeports du couple présidentiel. L'Iliouchine décolle à 7 h 14. Arrivés à l'aéroport, les mutins tirent à la kalachnikov sur l'appareil qui s'élève poussiérement. On découvrira plus tard six impacts de balles sur une aile. Après le décollage, Mobutu murmure à son médecin, le docteur Diomi : "Même les miens me tirent dessus. Je n'ai plus rien à faire dans ce pays. Ce n'est plus mon Zaïre." [...]

On ne se bouscule pas en Afrique pour héberger le président déchu. Le Congo-Brazzaville, le Gabon et la République centrafricaine refusent de l'accueillir avec, selon eux, sa trop nombreuse famille, une centaine de personnes. Il est devenu un paria. Nelson Mandela dira plus tard, avec une certaine compassion : "Tous ceux

qu'il avait aidés pendant trente ans ne voulurent plus le connaître pendant ses derniers jours sur terre." Son vieil ami Hassan II épargnera à Mobutu une ultime errance humiliante. Après cinq jours d'attente à Lomé, il débarque à Rabat le 23 mai. Fin juin, il est admis à l'hôpital militaire Mohammed-V pour une nouvelle intervention chirurgicale. Chaque jour ou presque, le roi du Maroc appelle ses médecins pour s'enquérir de l'évolution de sa maladie.

Mobutu expire le 7 septembre 1997 à l'âge de 66 ans. Exsangue, vidé par les hémorragies, il pèse à peine quarante kilos. Il a souffert énormément et voulait en finir. Après une cérémonie funèbre en présence de la famille et du dernier carré de fidèles, Mobutu est inhumé dans un modeste tombeau en forme de chapelle au cimetière européen de Rabat, réservé aux non-musulmans. Une sépulture presque anonyme, que seules trois lettres entrelacées sur lapièrre permettent d'identifier, MSS, les initiales posthumes du défunt.

Jeune Afrique

Le MPR mort, son drapeau refait surface

20 mai 1967-20 mai 2020, le Mouvement populaire de la Révolution (MPR), parti politique, fondé par Joseph-Désiré Mobutu, totalise 53 ans d'existence. Cet événement passe presque inaperçu pour un parti qui a régné durant près d'un quart de siècle et qui a formé de grands cadres politiques. Ce parti unique, dont tous les Congolais (ou Zaïrois) étaient membres de droit et ce dès leur naissance, est jeté dans les oubliettes. Cette institution politique, qui avait la primauté sur l'État, n'a pas survécu après la mort



de son président-fondateur malgré les tentatives de certains hauts dignitaires de garder le navire à flot. La lutte de leadership entre Félix Vundwawe Te Pemako et Catherine Nzuzi wa Mbombo pour le contrôle de la direction du parti a fini par saborder le navire MPR. Ayant perdu le suffrage

populaire, bon nombre de membres restés au pays ont carrément fait allégeance au nouveau parti au pouvoir pour assurer leur avenir politique. Aujourd'hui le MPR appartient au passé et à ce jour d'anniversaire, personne n'est là pour rappeler à la jeune génération ce pan de l'histoire de notre pays

malgré son bilan désastreux en ce qui concerne la gestion de la chose publique. Personne n'est là pour recoller les morceaux et remonter le navire à la surface comme d'autres partis uniques l'ont fait à l'instar du Parti congolais du travail (PCT) sur l'autre rive du fleuve. Seul motif de consolation vient des combattants qui arborent les drapeaux du MPR Parti-État et portent des t-shirts floqués du drapeau rappelant les années fastes de cette formation politique.

EIKB65

Témoignage

Donat Mahele Liyeko Bokungu, 23 ans déjà !

D'aucuns ont qualifié sa mise à mort comme un lâche assassinat. On ne se rend peut-être pas compte, mais une bonne frange de l'opinion l'a présenté comme un héros. Un héros somme toute oublié ! Un brin d'histoire... Peu avant l'entrée de l'Afdl à Kinshasa, en 1997, plus précisément à un mois de l'arrivée des kadogos dans la capitale, je fus victime d'une attaque nocturne des hommes armés à mon ex-résidence de Binza UPN, à quelques encablures du petit marché de ce quartier. Ces bandits sans foi ni loi avaient pris toutes mes économies que je venais de retirer pendant la journée de mon coffre fort de l'hôtel Memling dont ATL, ma structure, était agence conseil en Communication pendant qu'au même moment, des hommes en armes qui opéraient bien cagoulés, m'arrachaient également ma voiture de marque BMW qui sera retrouvée plutard vers l'avenue Laloux, à Binza Delvaux. Au lendemain de cette attaque, complètement dépité par ce double triste événement, j'avais pris carrément la décision de quitter UPN. je me suis ainsi retrouvé avec ma famille au Centre d'Accueil Protestant, CAP,



Le général Mahele

non loin des services du Casier judiciaire, dans la commune de la Gombe. C'est en prenant quartier dans ce motel que j'ai retrouvé le général Donatien Mayele que j'avais connu durant les grandes vacances de 1972. Il m'avait été présenté un dimanche au cours d'un pic nic à Kimuenza par madame Jeanne Vila, la veuve de mon défunt père disparu un an avant cette rencontre. Le hasard faisant parfois bien les choses, je vais découvrir que c'est lui le

général Mahele qui avait embauché monsieur Albert, le chauffeur de mon père. Puis je le voyais à distance avant qu'en 1983, je le retrouve à Paris où il était admis à une formation pour officiers supérieurs à l'École nationale de Saint Cyr. Pour revenir à notre rencontre au plus fort de l'atmosphère de fin de règne de Mobutu, j'ai découvert qu'il habitait dans les environs, je suis allé le voir dans sa résidence située vers Marsavco, à un jet de pierre de mon pavillon en

vue de lui faire part de ma mésaventure. Après échange autour d'un café, le chef-d'état major qu'il était me confia un garde du corps qui était en tenue civile et devait exercer discrètement, sur le chemin de mon bureau du Memling et pendant mes autres sorties. Le jour de sa mort, je me rappelle, comme si c'était hier, l'avoir vu très tôt le matin en train de faire les cent pas, des aller-retour incessants pouvant atteindre pas moins de 8 tours ! Je me suis alors dit que je n'aimerais pas pour rien au monde, être à sa place. Curieusement, le lendemain en me réveillant, j'apprenais la nouvelle de son lâche assassinat. Il était appelé d'urgence, selon des informations qui circuleront dans la journée, pour mater des troubles intervenus au camp Tshatshi. Malgré le refus du général Likualia, le tout dernier Premier ministre du Maréchal, il va s'entêter et y aller. C'était pourtant son rendez vous avec la mort. Et de surprise en surprise, je vais découvrir que mes voisins du motel étaient tous ou presque, des membres de l'AFDL (équipe d'avance) et d'autres personnes faisant partie de l'équipe d'avance (remake)

Jean Pierre Eale Ikabe

Mes gens, c'est le dictionnaire des amitiés des contemporains kinois raconté
par Jean Pierre Eale Ikabe Rendez-vous tous les jours à 19 h30

www.e-journal.info

Après l'arrivée de L'AFDL au pouvoir

Que sont devenus les éléments de la DSP ?

Après la prise de Kinshasa, le 17 mai 1997, c'est fut la débandade totale au sein des Forces armées zaïroises (FAZ). Une armée déjà minée par des dissensions internes, au regard du privilège dont jouissaient certaines unités dominées par l'ethnie de Mobutu, les Ngandi. Quoi de plus normal qu'au soir du 16 mai 1997, le général Mahele soit abattu froidement au camp Tshatshi par un certain Wezago, numéro deux de la DSP, car cette unité l'a considéré comme un traître. Si certains éléments ont pu être brassés avec les FAC, Forces armées congolaises, après que M'zée ait tourné le dos



Les anciens éléments de la DSP

à ses alliés rwandais, d'autres par contre ont subi la purge, à l'image des éléments de la Division spéciale présidentielle, qui ont été envoyés à la base de Kitona pour une prétendue rééducation, mais ce fut un véritable calvaire. Selon certaines indiscrétions, M'zée voulait

carrément en finir avec eux. D'où beaucoup d'entre eux sont morts empoisonnés à travers le repas, notamment à partir des boîtes de haricots. Raison pour laquelle, nombreux d'entre ces éléments de la DSP sont morts à Kitona de la diarrhée rouge. Un des capitaines qui a requis

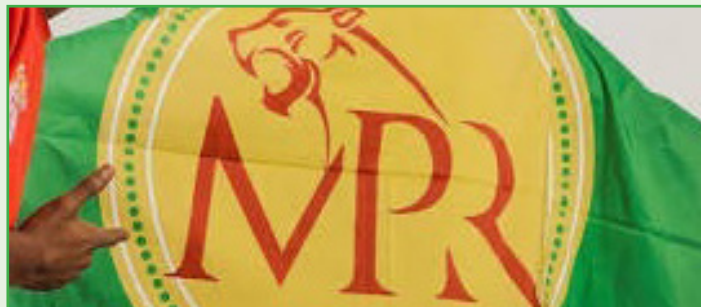
l'anonymat, relève même, qu'il avait été décidé de leur liquidation, n'eut été l'intervention in extremis des Nations unies. Ceux qui s'en sont sortis, ont rejoint le MLC de Jean-Pierre Bemba et aujourd'hui beaucoup sont au Congo d'en face. Certaines sources affirment qu'ils ont intégré des services de gardiennage et d'autres assurent la sécurité des hautes personnalités au Pays de Sassou Nguesso. Certains généraux dont Eluki Monga vivent à l'étranger. Une chose est sûre, la Division spéciale présidentielle et les Forces armées zaïroises ne sont plus qu'un vieux souvenir aujourd'hui !

20 mai 1967 : création du MPR-parti État

Quel bilan tirez-vous, 53 ans après ?

Le président promulgue le Manifeste de la Nsele le 20 mai 1967, créant de facto le «Mouvement populaire de la révolution» (MPR), un parti politique dont tous les Zaïrois sont membres de droit dès leur naissance, «des ancêtres aux fœtus». Son emblème est une main tenant un flambeau allumé. Sa devise? «MPR = Servir». Chef charismatique du parti-État, Mobutu se pose en démiurge: il est le «père fondateur de la nation», celui qui a donné son unité au territoire et sa dignité au peuple zaïrois.

Le manifeste de la Nsele est la charte rédigée par Joseph Mobutu, Justin Bomboko, Étienne Tshisekedi et Joseph Untube N'singa Udjuu, promulguée le 20 mai 1967. Le bureau politique du parti en est l'organe suprême. Sa prédominance sur l'Assemblée nationale



et sur le congrès du parti fut établie également en mal 1972. Le bureau est composé des plus hautes personnalités civiles et militaires du pays, des généraux, des ministres, des députés de hauts magistrats, professeurs d'université. Au sein du bureau, qui comptait trente-deux membres, il existait un comité permanent de huit membres qui formaient un cabinet de travail restreint à la disposition du président de la République.

À ces organes, il fallait ajouter les forces armées. La présence d'universitaires

technocrates, de militaires et de députés au sein du bureau politique fait de celui-ci l'organe clé de la politique présidentielle.

53 après, les jeunes générations commencent à reparler du MPR, et pourtant ce parti était vilipendé, qu'est-ce qui s'est passé pour que les congolais commencent à regretter le MPR ?

Le 24 avril 1990, lorsque Mobutu a décrété le multipartisme, suite à la pression internationale et, les congolais empreints d'une attitude plus euphorique qu'analytique

avait applaudi le multipartisme, mal recyclés à la modernité démocratique, les congolais regrettent aujourd'hui le MPR. Et pourtant, le président de la République se trouvait à la tête de toutes les institutions politiques importantes et disposait du pays comme de son patrimoine privé: il contrôlait et répartit toutes les charges, tous les postes, tous les avantages liés au pouvoir.

Tout revenu, toute nomination, toute promotion dépend en dernière instance du bon vouloir présidentiel.

Aucune fortune, aucune entreprise, aucune position n'est à l'abri d'une décision du président Mobutu. La grande bourgeoisie était donc exclusivement une bourgeoisie d'Etat MPR.

Jean-Claude Mass Mombong

Kinshasa racontée par Zola Sheke

De manière invariable, tous ceux qui ont relaté sur les origines de la ville de Kinshasa, à l'oral comme à l'écrit, s'accordent à reconnaître qu'elle a comme berceau Kintambo, autrefois Léo II. Nous avons approché Alphonse Pierre Guy Zola Sheke, un natif de la commune mère (Kinshasa, sur 152 Dodoma), par ailleurs ancien directeur de cabinet adjoint du gouverneur sortant, André Kimbuta, chargé des questions économiques et financières pour remonter avec le long parcours qui bâtit cette ville devenue cosmopolite. Par souci de compléter le récit qui nous est fait Zola Sheke, nous nous appuyés sur des éléments d'histoire glanés ici et là pour être encore plus proche de la réalité...

Tout a commencé par la baie de Ngaliema jusqu'à la hauteur du pont Basoko, sous lequel passé la rivière Makelele qui se jète au fleuve Congo. Les vestiges sont bien visibles encore : l'actuelle maison communale de Ngaliema qui fut hôpital des colons dont les habitations se trouvaient le long du camp Tshatshi, les entreprises Chanic, Utexco, Tissakin concentrées sur le boulevard du 30 juin d'aujourd'hui. La contrée s'étendait également vers l'église Saint François d'Assise, le couvent des sœurs ainsi que l'hôpital de Kintambo (pour les autochtones, indigènes d'autrefois). Toutes l'administration coloniale s'y trouvait. Non loin de la route fluviale au niveau de Basoko faisait office du lieu de départ et d'accostage des bateaux allant dans l'hinterland notamment Kisangani et autres localités. Les traces du chemin de fer qui était en fait l'épine dorsale de l'arrivée des colons comme Stanley renseigne encore plus sur l'évolution démographique,



les transformations sociales de la cité marquées par des valeurs traditionnelles que les citoyens ont conservées. Notre interlocuteur reconstitue la longue histoire d'une cité devenue une mégalopole de plus de 10 millions d'habitants.

Le site de Kinshasa est habité depuis longtemps, comme toutes les rives du Malebo Pool (anciennement Stanley Pool). La ville actuelle est née de deux villages, Nshasa et Ntamo (plus tard appelé Kintambo), dominés par les Bahumbu et fréquentés par les pêcheurs et les marchands Batéké. Quand l'explorateur anglo-américain Henry Morton Stanley arrive dans la ville en 1877, il noue une alliance avec le chef de Kintambo, un riche marchand d'ivoire et, malgré les efforts français visant à le devancer, parvient à obtenir un comptoir lorsqu'il revient sur place en 1881. Il nomme celui-ci Léopoldville, en l'honneur de son mécène, Léopold II, roi des Belges. Si Stanley réussit à ouvrir une voie fluviale vers le nord jusqu'à Stanleyville (Kisangani depuis 1966) en contournant les chutes en aval du fleuve, Léopoldville ne prend de l'importance qu'en 1898, lorsqu'une voie ferrée la relie à Matadi, en aval. Un oléoduc acheminant le pétrole brut de Matadi aux bateaux à vapeur situés à Léopoldville, en amont, est achevé en 1914, et une ligne aérienne relie Léopoldville à Stanleyville à partir de 1920. Le centre administratif du Congo belge

est alors transféré de Boma à Léopoldville en 1923.

Des zones résidentielles apparaissent peu à peu autour des industries qui s'implantent dans la ville. Dans les années 1930, les communes de Kinshasa, Barumbu et Lingwala se développent près du port. Après 1950, Lemba, Matete et certaines parties de Ndjili, au sud-est, sont construites pour héberger les ouvriers du nouveau district industriel de Limeté. Les communes les plus centrales que sont Dendale (aujourd'hui Kasavubu), Bandalungwa et Ngiri-Ngiri deviennent le cœur socio-politique de la ville.

En 1960, Léopoldville devient la capitale de la nouvelle République congolaise indépendante. Elle est rebaptisée Kinshasa en 1966. La ville prospère après l'indépendance et voit sa population croître rapidement. Kinshasa (en lingala, Kisásá), appelée Léopoldville ou Leopoldstad (en néerlandais) de 1881 à 1966, est la capitale et la plus grande ville de la République; elle s'étend sur 9 965 km². Avec une population estimée en 2018 à 13,2 millions d'habitants, son agglomération urbaine est la troisième la plus peuplée d'Afrique après Le Caire et Lagos, et constitue la plus grande agglomération francophone du monde, en ayant dépassé celle de Paris dans les années 2010, et figure parmi les métropoles les plus peuplées au monde. Située sur la rive sud du

fleuve Congo, au niveau du Pool Malebo, elle fait face à la capitale de la République du Congo, Brazzaville. Les limites de la ville étant très étendues, plus de 90 % de sa superficie sont des espaces ruraux ou forestiers (notamment dans la commune de Maluku); les parties urbanisées se trouvent à l'ouest du territoire. Kinshasa a le statut administratif de ville et constitue l'une des 26 provinces du pays. Ses habitants sont nommés les Kinois. Le site de Kinshasa est occupé depuis plusieurs siècles par des peuples bantous (Teke, Humbu) et devient une place commerciale au cours des 18e et 19e siècles. En 1881, l'explorateur Henry Morton Stanley nomme la ville Léopoldville en l'honneur du roi des Belges Léopold II. En 1920, elle ne compte que 1 600 habitants, et voit peu à peu sa population s'accroître jusqu'à atteindre 200 000 habitants en 1950. Durant la seconde moitié du 20e siècle, la ville connaît un fort développement économique et une urbanisation anarchique : passant d'un million d'habitants en 1970 à plus de 13 millions aujourd'hui. Cœur économique, politique et culturel du pays, Kinshasa est une ville de contrastes, où coexistent côte à côte des secteurs résidentiels et commerciaux huppés, des universités, des camps militaires et des bidonvilles. Elle constitue un nœud de transports de l'Afrique centrale et accueille les principaux bâtiments institutionnels du pays, tels que le Palais du Peuple et le Palais de la Nation. C'est une ville cosmopolite, qui accueille de nombreux étrangers, et où le lingala, le kikongo, le swahili et le tshiluba sont les langues principales des habitants aux côtés du français, qui est une langue à titre officiel.

Bona MASANU

L'emblématique Tharcisse Kasongo Mwema Yamba-Yamba : journaliste, producteur, professeur et porte-parole du chef de l'Etat

C'est à la fin du rallye Safari du Zaïre de 1983 que je fais la connaissance d'un nouveau journaliste sportif venu de Lubumbashi, un an auparavant et qui s'illustre dans la présentation des programmes de sports. Il le fait tellement bien qu'il devient tout de suite le chouchou des sportifs car il est de la trempe de Lucien Tshimpumpu, Paul Basunga et Célestin Kabala.

Très vite aussitôt, il quitte la direction des sports pour celle des informations.

Prenant l'ascenseur (et le galon vient avec), en reconnaissance de ses brillantes prestations, il gagne la confiance de la hiérarchie et devient sous-directeur.

De fil en aiguille, il est affecté à la présidence de la République et devient chef de l'équipe de reportage. Tharcisse Kasongo Mwema ne s'est pas départi de son flegme et sa sérénité a fait le reste. Là encore, il s'impose par sa faconde (élocution facile) rendant attractifs ses reportages. Après le discours de



l'ouverture du 24 avril 1990, il signe une pétition avec ses confrères pour exiger la liberté d'information. Ça lui a coûté son poste. En 1992, le voilà qui quitte le pays et s'en va en France. Quelque temps après, ses états de service lui ouvrent les portes de RFI où il présente l'édition Afrique à la grande satisfaction de tout le monde et devient la fierté des congolais. Sa présentation captive et invariablement les Africains l'adoptent.

En 2008, il quitte Paris pour enseigner et faire des recherches à l'Université de Lubumbashi. Quatre ans plus tard, c'est-à-dire en 2012, le gouverneur de la Banque centrale de la RDC, Claude Masangu, décide de lancer une télévision dans la capitale du cuivre et fait appel à son expertise pour mettre sur pied RTK (Radio Télé Kyondo). Je le retrouve en 2013 travaillant en étroite collaboration avec Charles Dimandja Wembi,

son adjoint, avec qui il a fait les beaux jours de la Voix du Zaïre.

En ma qualité de Conseil en communication de Gécamines à l'époque, j'avais collaboré avec RTK pour la diffusion des campagnes d'entretien de l'image de cette entreprise minière.

Depuis, je l'ai perdu de vue jusqu'au 29 avril 2019 lorsque j'apprendrais par la RTNC sa nomination en qualité de porte-parole du chef de l'Etat après 48 ans de métier.

Agé de 68 ans, Tharcisse Kasongo est marié à Mbungu Tshibangu, une ancienne journaliste et collègue de l'ex-OZRT. Comme d'habitude, de retour presque à la télévision, il y a un an, on le revoie faisant les compte-rendu des décisions de la présidence de la République (ordonnances présidentielles et autres), je me suis dit intérieurement : "voilà que tu as récupéré ta place de présentateur-vedette laissée vacante. Ça nous a manqué longtemps". Bon vent monsieur le porte-parole !

EIKB 65

**Les artistes ne meurent jamais ils sont immortels
retrouvez les chaque jour sur notre site à 13h 30.**

www.e-journal.info

Monique Mbeka Phoba : Cinéaste, journaliste, écrivaine et poétesse...

Elle est une fierté, je ne pense pas en dire plus. Je la voyais de loin lors des festivals notamment au Fespaco à Ouagadougou. Cette dame congolaise, est cinéaste qui a un visage sans artifice (dixit Yolande Elebe). Et comme beaucoup de ses amies, je l'ai rencontrée mieux découverte sur Facebook. Depuis, nous échangeons sur mes différents posts et parfois elle les partage. Devenus amis, moi aussi à mon tour, je ne manque pas ses posts. Et c'est en lisant que je découvre son parcours. Elle a d'abord été journaliste culturel à la presse écrite. D'ailleurs, elle avait écrit il y a 33 ans (août 1987) et signait un article sur "La vie est belle" dans Tam-tam, journal d'une autre dame qui fait la fierté de la RD Congo au sein de la presse internationale, Ekanga Shungu pour ne pas la citer. C'est depuis 1991 qu'elle est dans le cinéma qui a démarré sa



carrière avec deux films : "Corps à cœur" et "Revue en vrac". Par la suite, j'apprendrais qu'elle faisait partie de l'équipe qui avait réalisé le film "Entre la coupe et l'élection". Toujours très préoccupée à participer à des festivals à travers le monde et à tourner ses films, au cours d'une conversation, elle m'a laissé entendre qu'elle finalise ses prochains

films qui sortiront en mars 2021 pour ses 30 ans du cinéma. A son actif, un documentaire sur Vidinic et les Léopards de 1974 et un long métrage "Sœur oyo" sur une religieuse au Kongo Central. Elle, qui n'aime pas les fêtes, m'a déjà prévenu qu'elle n'a rien prévu. Elle vit cachée pour vivre heureuse. Moi, je te promets une belle surprise

au prochain Fespaco. Fier de toi la fierté du cinéma congolais bien que ça tarde à décoller...

EIKB 65

E-Journal KINSHASA

Bihebdomadaire en ligne

Autorisation de paraître
04/MIP/0029/95
Dépôt légal
09629571

Fondateur
Jean-Pierre EALE Ikabe
Société éditrice
ATL SARL
Directeur de publication
Bona MASANU Mukoko
+243892641124
Secrétaire de rédaction
Herman Bangi
+243997298314

Correspondants
Mike Malanda
Dieudonné Yangumba (Rtnc)
Patrick Eale
Asimba Bathy
Paris
Henri Mukoko
Jean-Claude Mass Monbong
+33612795774
Schengen
Alain Schwartz
Allemagne
Boose Dary
Infographiste
Abedi Salumu
Collaboration

Lino Debrazeau
Accord partenariat

Top Congo
Congoweb
AfricaNews
CMCT

Crayon noir
EventsRDC

Relations publiques

Roger Nsita

Régie Pub Schengen

Eloges Communication

+32475719058

Adresse : Croisement av. ex-

24 Novembre / Mbomu –

immeuble Kin Béton

Email : agencetempslibre@gmail.com

Site : www.e-journal.info

Facebook : E-Journal

Kinshasa

Whatsapp : +243812266592

1 Thessaloniens 4 : 13 - 18



Marie Mbombo Badibanga

Chers, frères, sœurs, famille, amis,

La famille Badibanga, vient par le présent message vous annoncer le décès de notre tant aimée Maman, grand-mère, arrière grand-mère, sœur et amie, **Marie Mbombo Badibanga**, affectueusement appelée Mama Koko, ce jeudi 14 mai 2020.

À cette épreuve se mêle la profonde tristesse de ne pouvoir nous réunir pour lui rendre un dernier hommage, en ce temps de pandémie. Les nouvelles directives liées au Coronavirus réduisent fortement nos possibilités de rassemblement. C'est pourquoi, l'enterrement aura lieu mercredi 27 mai dans la plus stricte intimité.

Toutefois par la grâce de Dieu, il vous sera possible de lui dire au revoir à la morgue de l'hôpital Saint-Luc, Avenue Hippocrate 10, 1200 Bruxelles.

Pour se faire un planning a été organisé aux dates et horaires qui suivent :

- Mercredi 20/05/20 de 15h à 16h30 et de 18h45 à 20h15

- Vendredi 22/05/20 de 15h à 16h30 et de 18h45 à 20h15

- Samedi 23/05/20 de 13h30 à 15h

À tour de rôle et à raison de 3 personnes par intervalle de temps attribué. Nous vous remercions de votre compréhension et de votre soutien.

La Famille Badibanga

Football/Histoire d'une épopée/Que sont devenus les ex-Léopards ?

Florian Lobilo Boba : un héros oublié !

Beaucoup d'anciennes vedettes de football sont tombées dans l'oubli. Le cas des ex-Léopards est frappant. Ces héros qui il y a 32 ans avaient gagné la Coupe d'Afrique et étaient la première équipe d'Afrique noire à jouer la Coupe du monde, sont complètement oubliés aujourd'hui et vivent le revers de la gloire et de l'hommage qu'ils ont rendus au pays. Le cas de Lobilo Boba parmi tant d'autres est frappant. Que la Nation se souvienne d'eux tous !

Il reste un monument du football africain, bien qu'aujourd'hui il ait sa place dans le musée des souvenirs des sportifs... d'un peuple qui ne vit plus qu'au passé. Florian Lobilo Boba, c'est son nom. Plusieurs fois sa place dans le musée des souvenirs des sportifs... d'un peuple qui ne vit plus qu'au passé. Florian Lobilo Boba, c'est son nom. Plusieurs fois champion de l'ex-Zaïre sous le maillot Vert-Noir de l'AS V.Club. Sous cette couleur, ce défenseur, resté modèle pour son style, a participé à toutes les prestigieuses compétitions du continent. En 1973, Lobilo brandit la coupe d'Afrique des clubs champions, actuellement la champion's league africaine.

Son savoir-faire fit qu'il soit sélectionné, en 1974, parmi les 11 nationaux, ceux-là même qui ramèneront au pays, la même année, la Coupe d'Afrique des nations remportée en Egypte. En bon animateur de la défense et très adroit dans ses tacles et autres gestes défensifs, Lobilo sera la plaque tournante de la défense ex-zaïroise lors du mondial allemand de 1974. Malgré la piètre prestation des Léopards



en Allemagne, Lobilo lui, trouvera une consolation en cette même année. Il sera l'unique joueur ex-Zaïrois à être récompensé. Le prix « ballon d'argent France football » lui sera décerné. Sans nul doute, Florian Lobilo Boba, dit «Docta», a connu un parcours sportif exceptionnel mais connaît aujourd'hui, le revers de toutes les médailles remportées. Car, qui pouvait imaginer un seul instant qu'après avoir connu un tel parcours couvert d'éloges et de gloire et porté si haut l'étendard national comme l'ont fait Lobilo et ses compagnons de la génération dorée des années 1970, qu'on vive une retraite au riz blanc. C'est bien malheureusement ce qui est arrivé à notre champion. Florian Lobilo est depuis 1986 sans emploi. Pour survivre, il doit coller aux troussees des gens de bonnefoi et quelques fois tenter de se lancer dans de petites affaires personnelles.

Retranché dans une bourgade, il a eu 70 ans le 10 avril 2020, loin de la vie citadine et les regards facétieux, celui qui a fait danser le roi et fait chanter le peuple sous la belle mélodie footballistique, vit aujourd'hui modestement

avec sa famille dans un modeste quartier de l'érosive commune de Kisenso. Comment le Président de la République peut recevoir les musiciens et pas nous. Nous cherchons à le rencontrer non pas pour mendier, mais pour réclamer ce que le pays nous doit

Cependant, Lobilo n'a rien perdu de son esprit de batailleur et de gagnateur. Il croit toujours aussi longtemps que le dernier coup de sifflet n'a pas retenti. « Je n'ai jamais pensé finir ainsi ma vie. Quand on a rendu des services énormes à une nation comme nous l'avons fait, c'est inimaginable de vivre et même d'accepter mon sort. Ce pays m'a volé ma jeunesse. J'ai abandonné mes études pour le football. Je voulais arriver au sommet avec le mondial et faire honneur au drapeau national et je l'ai fait. Voilà qu'aujourd'hui le pays n'est pas reconnaissant. Mais, je ne désespère pas pour autant », se console tout seul, celui qui, durant toute sa carrière, était là pour remonter le moral de ses collègues.

Le pays est ingrat. La mort dans l'âme, Lobilo se torture de douleur lorsqu'il compare son sort à celui

réservé aux anciennes stars de football africain de son niveau par leurs pays respectifs et sur l'échiquier continental. Roger Milla, Joseph Antoine Bell, Abedi Pélé ... sont autant d'exemples sur lesquels s'appuie Lobilo pour faire son propre deuil. « Roger Milla, par exemple, a beaucoup de considération pour moi que je n'ai pas, malheureusement, dans mon propre pays... A l'étranger, on me connaît, on parle de moi jusqu'à ce jour, alors que je ne jouis d'aucun honneur même sur l'avenue où je réside... J'ai perdu mon temps. Je regrette mes études, si seulement je les avais achevées, je serais peut-être à l'abri de cette malheureuse fin de vie. C'est dommage de faire confiance à un pays comme le nôtre », se lamente Docta. Je n'ai jamais pensé finir ainsi ma vie. Quand on a rendu des services énormes à une nation comme nous l'avons fait, c'est inimaginable de vivre et même d'accepter mon sort. Ce pays m'a volé ma jeunesse. J'ai abandonné mes études pour le football. Je voulais arriver au sommet avec le mondial et faire honneur au drapeau national et je l'ai fait. Voilà qu'aujourd'hui le pays n'est pas reconnaissant. Mais, je ne désespère pas pour autant. A-t-il brûlé sa fortune si tôt comme tout bon Kinois pour se plaindre aujourd'hui ? Lobilo ne l'a jamais eu ni avec l'AS V.club ni avec les Léopards. Avec V. club, il n'avait jamais touché des frais de mission dépassant 300 dollars. Avec de si modiques revenus, il est bien difficile de faire une fortune, à moins d'être dans

Suite en page 21

« C'est en 2017 que sa gestion a quitté l'Afrique du Sud pour être gérée par la SCPT et depuis, nous connaissons des problèmes »

Suite de la page 9

existants. Nous ne savons pas faire des modifications des nameservers. Car, il y a pas des informations WHOIS, il n'y a pas de plateforme de gestion, il n'y a pas un moyen de paiement en ligne et nous sommes à la merci d'un service qui ne nous répond

pas. Nous ne savons pas quand nos domaines vont expirés et nous ne savons pas où payer pour les renouveler.

En attendant que le gouvernement rd-congolais se ressaisisse, quelle démarche doit faire les lecteurs de cette interview pour acquérir ce nom de domaine ?

Il faut écrire à support@nic.cd d'après les informations sur nic.cd, mais ils ne répondent pas. Même quand l'on appelle la personne en charge.

Est-il possible à un revendeur des noms de domaine ou à un hébergeur d'avoir et de commercialiser une

extension similaire à celle de la RDC ?

Oui et c'est la solution la plus simple. Aujourd'hui, beaucoup de personnes enregistrent des noms de domaines en ajoutant rdc, drc ou -cd.com comme eventsrdc.com...

Propos recueillis par
Glody Ndaya

Florian Lobilo Boba : un héros oublié !

Suite de la page 20

le pays d'Aladin et Salam. « Les joueurs de l'équipe nationale aujourd'hui réclament l'argent avant de monter sur la pelouse. A la coupe du monde 1974, nous avions réclame notre argent après la compétition, malheureusement nous ne l'avons jamais touché », explique-t-il. Les sommes faramineuses qu'on attribue aux vainqueurs de la Coupe d'Afrique des Nations avaient pris une autre destination que les poches des destinataires. « Nous n'avons rien reçu de la part des autorités comme frais de participation à la CAN et même pas pour la coupe du monde. Monsieur Sampasa, ministre des Sports de l'époque, vit encore, il peut le témoigner », se plaint l'ancien poulain de l'entraîneur yougoslave Vidinic. En tout et pour tout, les ex-Léopards ont été gratifiés chacun d'une voiture VW, modèle Passat et d'une résidence dans le quartier Salongo, à Lemba. Il s'agissait d'un don présidentiel comme si l'État était devenu si pauvre pour laisser des individus plus riches que lui récompenser ceux qui ont mérité de la patrie. La pratique est



encore de mise aujourd'hui. Sur ce don, Lobilo lève l'équivoque. « Après que nous avons décroché la qualification pour la coupe du monde, le président Mobutu, qui était au courant de la promesse qu'avait faite le roi marocain Hassan II aux joueurs de l'équipe nationale du Maroc, celle de donner à chacun une parcelle et une voiture, nous appela et nous fit ces cadeaux.

Ce n'était nullement pour la participation à la coupe du monde ou encore le titre de champion d'Afrique. C'était tout simplement par sursaut d'orgueil ». Mais, par ironie du sort, le président qui a donné par la main droite, a récupéré de la gauche. Le pactole des champions d'Afrique 1974 avait pris une destination que seul

Sampasa, ministre des Sports à l'époque, connaît. Que faire avec une voiture sans carburant ou une maison sans moyens de l'entretenir ? Lobilo, comme d'ailleurs ses coéquipiers, a vendu ces dons pour survivre.

Des années sont passées, mais ces vieilles gloires n'ont pas encore oublié leur dû. Elles le réclament et croient l'obtenir un jour. Aujourd'hui, elles forment, aux côtés de l'Union nationale des footballeurs internationaux du Congo (UNAFIC), une plateforme, « les ex-Léopards champion d'Afrique 74 et mondialistes la même année », afin de garder leur revendication en surface. Durant trois décennies, ils tiennent à cette réparation comme au jour qui a suivi

leur sacre en Egypte ou leur élimination en Allemagne. Mais le combat est devenu politique. Ils ont adressé une requête aux autorités de la transition, aux fins d'obtenir l'ouverture d'une enquête par l'Assemblée nationale sur l'affectation des recettes issues de la collecte populaire dite « Opération Moseka ». Mais, cette demande attendra le Parlement, le vrai, qui sortira des urnes. Car celui-ci qui vit ses derniers jours ne s'en est jamais préoccupé. « Comment le président de la République peut recevoir les musiciens et pas nous ? Nous cherchons à le rencontrer non pas pour mendier, mais pour réclamer ce que le pays nous doit », soupirait Lobilo il y a quelques années...

E-Journal Kinshasa



Des maisons moins chères, rapides et solide
Plus d'infos sur

www.ndaku.cd

CATEGORIE A



MAISON A VENDRE
50m² : 30.000\$
2 Chambres...

CATEGORIE B



MAISON A VENDRE
100m² : 50.000\$
3 Chambres...

CATEGORIE C



MAISON A VENDRE
120m² : 60.000\$
3 Chambres...

CATEGORIE D



MAISON A VENDRE
150m² : 80.000\$
4 Chambres...

Sous le haut patronage de Son Excellence Monsieur le Président de la République et en partenariat avec le gouvernement Provincial de Kinshasa, Hapi Congo Sarl va construire 240.000 maisons modernes dans le projet "To tonga Kinshasa"